



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne

SERVICE ACADÉMIQUE DES BOURSES
Bvd de France - Georges Pompidou
91012 EVRY CEDEX

**Campagne de bourse
des lycées
2022/2023**

MÉMO ETABLISSEMENTS

1

Saisie systématique des dossiers "papiers" dans SIECLE

- 1 numéro fiscal = couple marié / pacsé / personne célibataire
- 2 numéros fiscaux = couple en concubinage

Document justificatif obligatoire dans tous les cas (avis de situation déclarative...)

2

Transmission d'un accusé de réception à chaque famille

Transmission des dossiers (dont dossiers incomplets si pas de retour de la famille) **au fur et à mesure des saisies - par courrier au SAB, accompagnés du bordereau issu de SIECLE**

3



Demande de promotion / rétablissement de bourse = imprimé de vérification de ressources



Élèves arrivants d'autres académies = signalement au SAB ou dépôt d'une nouvelle demande de bourse par la famille



ce.ia91.sab@ac-versailles.fr